ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 15 / 12 / 2025 à 00:31

Date de publication : lundi 27 juin 2022 à 01:23

Type : Constitution SASU

Localisation : 01 - Ain

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par acte SSP du 07/04/2022, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :
NOLIA
Objet social : Holding, animation de groupes de sociétés, prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés commerciales ou civiles, industrielles et financières, acquisition, gestion de participations et de valeurs mobilières.
Siège social :
Zone Artisanale – Lieu-dit Le Vorgey 01800 Charnoz-sur-Ain.
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Président : Mme MALLET Morgane, demeurant Zone Artisanale – Lieu-dit Le Vorgey 01800 Charnoz-sur-Ain
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour précédant la décision collective à zéro heure, heure de Paris.Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.
Clause d'agrément : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres.
Immatriculation au RCS de Bourg-en-Bresse

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/9d0dd5cd-15ca-95cb-ab9c-98ab16ca62ab

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex